

Mise en place de l'amortisseur électricité sur votre facture

FLX26200264300198-C7RIDF01

HALLES MAUBEUGE
41 RUE DU COMMANDANT ROLLAND
93350 LE BOURGET

LA DEFENSE, le 19/09/2023

Madame, Monsieur,

Pour faire face à la forte augmentation des prix de l'énergie, le gouvernement accompagne les entreprises ainsi que les collectivités locales avec différentes mesures de soutien. EDF applique l'ensemble des mesures décidées par les pouvoirs publics pour atténuer cette hausse.

En nous transmettant une attestation d'éligibilité dans le cadre des mesures gouvernementales, vous vous êtes déclaré éligible à l'**amortisseur électricité**. Ce dispositif est par conséquent appliqué aux sites rattachés au SIREN indiqué dans l'attestation sur l'honneur que vous nous avez adressée.

L'amortisseur électricité prend la forme d'une **diminution de prix en centimes d'euro par kWh¹**. La facture ci-jointe est la première de vos factures incluant l'effet de l'amortisseur électricité. L'émission de cette facture a peut-être été retardée en raison du délai qui nous a été nécessaire pour implémenter l'effet de l'amortisseur électricité sur cette facture. Nous vous présentons nos excuses si tel est le cas.

Comment est calculé l'effet de l'amortisseur électricité ?

L'amortisseur électricité consiste en une diminution de prix dont le montant dépend du prix moyen annuel pour l'année 2023 appliqué pour chaque site que vous avez déclaré éligible à ce dispositif. Ce prix moyen est défini comme la part variable énergie, c'est-à-dire le prix hors abonnement, hors coût d'acheminement (dit « TURPE »), et hors taxes de votre contrat. Si votre contrat a pris effet en cours d'année 2023, alors le prix moyen annuel 2023 est calculé sur la période comprise entre la date de prise d'effet de votre contrat et le 31 décembre 2023. Cette notion de « prix moyen 2023 » s'entend dans la suite de ce courrier de la manière définie ci-avant.

Afin de vous permettre de bénéficier de l'amortisseur électricité, EDF a réalisé une **estimation de votre prix moyen 2023²** sur la base des consommations historiques ou prévisionnelles de chacun des sites que vous avez déclarés éligibles au dispositif.

Une régularisation aura lieu au début de l'année 2024 sur la base de vos consommations réelles d'électricité en 2023 qui permettront de déterminer le **le prix moyen 2023 réel** pour les sites concernés fournis au titre de votre contrat.

A quelle diminution de prix avez-vous droit ?

Si le prix moyen 2023 de votre contrat de fourniture d'électricité est supérieur à 18 centimes d'euro par kWh, alors la diminution de prix est égale à 50% de l'écart entre le prix moyen 2023 de votre contrat (tel que défini précédemment) et 18 centimes d'euro par kWh. Cette diminution de prix est plafonnée à 16 centimes d'euro par kWh.

Si vous bénéficiez d'une ou plusieurs évolutions de prix en 2023 en application des dispositions de votre contrat, la diminution de prix au titre de l'amortisseur électricité est recalculée pour la période comprise entre la date d'effet de l'évolution de prix et le 31 décembre 2023, afin de limiter les montants qui seront régularisés début 2024.

Pour information, si votre contrat prévoit plusieurs postes horosaisonniers (par exemple avec des prix différents sur les Heures Pleines, Heures Creuses et/ou sur l'été et l'hiver), la diminution de prix est différente pour chaque poste horosaisonnier. Dans ce cas, pour les Très Petites Entreprises (TPE) et assimilés uniquement, les prix unitaires facturés, intégrant l'effet de l'amortisseur électricité, sont identiques pour l'ensemble des postes horosaisonniers de la période comprise entre la date de prise d'effet de votre contrat, ou de l'évolution de vos prix, selon le cas, et le 31 décembre 2023.

Il est à noter que conformément à l'article 3 - III du décret n°2022-1774 du 31 décembre 2022 modifié, le bénéfice annuel cumulé en 2023 du dispositif de l'amortisseur électricité ne peut excéder deux millions d'euros (hors collectivités territoriales et leurs groupements).

Vous souhaitez avoir plus d'informations ?

Le gouvernement a mis en ligne un simulateur afin d'estimer le montant d'aide potentiellement versé au titre de l'amortisseur électricité.

Si vous souhaitez en savoir plus, EDF met à disposition sur son site internet (<https://www.edf.fr/entreprises/mesures-soutien-gouvernementales>) plus d'éléments pédagogiques sur les différents dispositifs.

EDF à vos côtés : nos conseillers vous accompagnent

Pour vous accompagner dans les démarches relatives aux mesures gouvernementales applicables aux contrats en offre de marché, nos conseillers, tous basés en France, sont mobilisés et restent à votre écoute sur une ligne EDF dédiée : 09 70 81 81 12 (appel non surtaxé).

Nous vous remercions de votre confiance,

Votre conseiller EDF.

¹ Un centime d'euro par kWh est égal à dix euros par MWh. Exemple de conversion : 28 c€/kWh = 280 €/MWh.

² Le prix moyen 2023 est estimé en pondérant le prix de chaque poste horosaisonnier par la consommation prévisionnelle de ce poste horosaisonnier. Pour information, EDF met à disposition sur son site internet des exemples de calculs du prix moyen.

Facture du 19/09/2023 n° 10182083338

Récapitulatif de votre facture



Total Electricité (HT)		738,02 €
Fourniture		275,99 €
Amortisseur Electricité		197,79 €
Acheminement		264,24 €
Taxes et contributions Hors TVA (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		48,01 €
Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité (CTA)		46,87 €
Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE)		1,14 €
Services (HT)		76,34 €
Services		76,34 €
Divers (HT)		118,76 €
Pénalités diverses		118,76 €
Total Hors TVA		981,13 €
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		
	Assiette	172,47 €
Total non soumis à la TVA	118,76	0,00 €
TVA à 20,00%	862,37	172,47 €
Total TTC facturés sur la période		1 153,60 €

Nombre de Points de Livraison facturés

1

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande),

2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),

1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),

1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

Facture du 19/09/2023 n° 10182083338

Détail de facturation complémentaire



Services		18,00 €	HT
Groupe de sites : Groupe, Contrat : 1-AFX5EA6 Service hors SI - prix non réglementés		Quantité	Prix unitaire
Abonnement 08/23 Assist. Dépan. Elec.		9,00 €	Taux de TVA 20,00 %
Abonnement 09/23 Assist. Dépan. Elec.		9,00 €	20,00 %
Pénalités diverses : intérêts pour retard de paiement		118,76 €	HT
			Taux de TVA
Intérêts pour retard de paiement de la facture 10169163066 du 21/03/2023		47,49 €	Non soumis
Intérêts pour retard de paiement de la facture 10173324046 du 20/05/2023		20,01 €	Non soumis
Intérêts pour retard de paiement de la facture 10177704937 du 19/07/2023		11,26 €	Non soumis
Indemnité forfaitaire pour la facture 10177704937 du 19/07/2023		40,00 €	Non soumis

HALLES MAUBEUGE

Détail de votre facturation par site du 19/09/2023 n° 10182083338

Données contrat

Pack Performance
Réf. de votre contrat 1-AFWN7PP
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 15/08/2019
Venant à échéance le 15/08/2024
Groupe de sites : Groupe

Données Point de Livraison

41 RUE DU COMMANDANT ROLLAND 93350 LE BOURGET
Réf Acheminement Electricité : 30002252100030



7 / 10

Document à conserver 10 ans

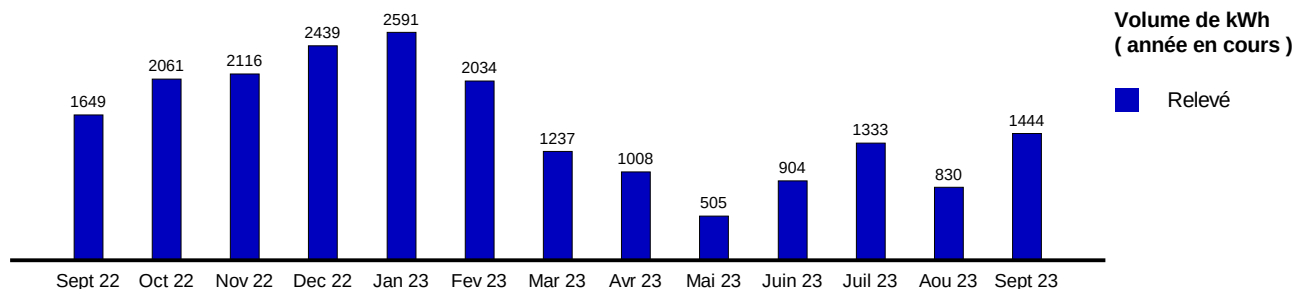
Urgence

Dépannage Electricité Enedis

0 811 882 200

Service 0.05 €/appel
+ prix appel

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité				473,78 €	HT
Abonnement électricité (HT)		Période	Prix unitaire HT	65,00 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/07/2023 au 31/10/2023		32,5 €/mois	130,00 €	20,00 %
Annulation de l'abonnement	du 01/07/2023 au 31/08/2023			-65,00 €	20,00 %
Consommation (HT)		Période	Conso 2 274 kWh	Prix unitaire HT	408,78 €
Electricité Heures Pleines Eté	du 19/07/2023 au 14/08/2023	606 kWh	5,191 c€/kWh	31,46 €	20,00 %
Electricité Heures Pleines Eté	du 15/08/2023 au 17/09/2023	1 188 kWh	13,527 c€/kWh	160,70 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Eté	du 19/07/2023 au 14/08/2023	117 kWh	4,270 c€/kWh	5,00 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Eté	du 15/08/2023 au 17/09/2023	363 kWh	3,810 c€/kWh	13,83 €	20,00 %
Amortisseur Electricité Heures Pleines Eté	du 15/08/2023 au 17/09/2023	1 188 kWh	10,478 c€/kWh	124,48 €	20,00 %
Amortisseur Electricité Heures Creuses Eté	du 15/08/2023 au 17/09/2023	363 kWh	20,195 c€/kWh	73,31 €	20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				264,24 €	HT
		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 19/07/2023 au 17/08/2023			-15,48 €	20,00 %
Composante de gestion - Reprise	du 19/08/2023 au 17/09/2023			-16,38 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 19/07/2023 au 31/07/2023	13.000 c.j	51.58 c€/c.j	6,71 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 01/08/2023 au 18/08/2023	18.000 c.j	54.59 c€/c.j	9,83 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 19/08/2023 au 17/09/2023	30.000 c.j	54.59 c€/c.j	16,38 €	20,00 %
Composante de gestion - Eclair	du 19/08/2023 au 17/09/2023	30.000 c.j	54.59 c€/c.j	16,38 €	20,00 %
Composante de gestion - Eclair	du 18/09/2023 au 17/10/2023	30.000 c.j	54.59 c€/c.j	16,38 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 19/07/2023 au 17/08/2023			-19,75 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 19/08/2023 au 17/09/2023			-20,97 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 19/07/2023 au 31/07/2023	13.000 p.j	65.82 c€/p.j	8,56 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 01/08/2023 au 18/08/2023	18.000 p.j	69.90 c€/p.j	12,58 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 19/08/2023 au 17/09/2023	30.000 p.j	69.90 c€/p.j	20,97 €	20,00 %
Composante de comptage - Eclair	du 19/08/2023 au 17/09/2023	30.000 p.j	69.90 c€/p.j	20,97 €	20,00 %
Composante de comptage - Eclair	du 18/09/2023 au 17/10/2023	30.000 p.j	69.90 c€/p.j	20,97 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 19/07/2023 au 17/08/2023	PS pondérée : 54 kW		-56,89 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 19/08/2023 au 17/09/2023	PS pondérée : 54 kW		-64,93 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 19/07/2023 au 31/07/2023	702.000 kW	3.51 c€/kW	24,65 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 01/08/2023 au 18/08/2023	972.000 kW	4.01 c€/kW	38,96 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 19/08/2023 au 17/09/2023	1620.000 kW	4.01 c€/kW	64,93 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Eclair	du 19/08/2023 au 17/09/2023	1620.000 kW	4.01 c€/kW	64,93 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Eclair	du 18/09/2023 au 17/10/2023	1620.000 kW	4.01 c€/kW	64,93 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 19/07/2023 au 31/07/2023	0.000 kWh	5.28 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 19/07/2023 au 31/07/2023	0.000 kWh	3.64 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 19/07/2023 au 31/07/2023	291.000 kWh	2.28 c€/kWh	6,63 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 19/07/2023 au 31/07/2023	56.000 kWh	1.73 c€/kWh	0,97 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 01/08/2023 au 18/08/2023	0.000 kWh	5.63 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 01/08/2023 au 18/08/2023	0.000 kWh	4.11 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 01/08/2023 au 18/08/2023	405.000 kWh	2.37 c€/kWh	9,60 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 01/08/2023 au 18/08/2023	78.000 kWh	1.72 c€/kWh	1,34 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 19/08/2023 au 17/09/2023	0.000 kWh	5.63 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 19/08/2023 au 17/09/2023	0.000 kWh	4.11 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 19/08/2023 au 17/09/2023	1098.000 kWh	2.37 c€/kWh	26,02 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 19/08/2023 au 17/09/2023	346.000 kWh	1.72 c€/kWh	5,95 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 19/07/2023 au 31/07/2023	0.000 h	1052.00 c€/h	0,00 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 01/08/2023 au 18/08/2023	0.000 h	1121.00 c€/h	0,00 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 19/08/2023 au 17/09/2023	0.000 h	1121.00 c€/h	0,00 €	20,00 %

Services				0,00 €	HT
		Assiette			Taux de TVA
E-Services (Espace client, Bilan annuel)				INCLUS	

HALLES MAUBEUGE

Détail de votre facturation par site du 19/09/2023 n° 10182083338

Données contrat

Pack Performance
Réf. de votre contrat 1-AFWN7PP
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 15/08/2019
Venant à échéance le 15/08/2024
Groupe de sites : Groupe

Données Point de Livraison

41 RUE DU COMMANDANT ROLLAND 93350 LE BOURGET
Réf Acheminement Electricité : 30002252100030



8 / 10

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				48,01 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 19/07/2023 au 17/09/2023	2 274 kWh	0,05000 c€/kWh	1,14 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 19/07/2023 au 18/09/2023	213,73	21,93 %	46,87 €	20,00 %

Total Hors TVA pour ce site	786,03 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	157,22 €
TVA à 20,00%	786,03 €	157,22 €
Total TTC pour ce site	943,25 €	TTC

Les montants de TVA et le montant TTC par site sont fournis à titre d'information. Seuls les montants figurant sur la première page font foi.

Données de comptage

Identifiant de comptage : 031636412820 Type de compteur : PME-PMI
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 54

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures pleines hiver 54
Opérateur Heures creuses hiver 54
Opérateur Heures pleines été 54
Opérateur Heures creuses été 54

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)	
Heures Pleines Hiver	50200 le 19/07/2023	50200 le 18/08/2023	du 19/07/2023 au 18/08/2023 : Heures Pleines Hiver	0
Heures Creuses Hiver	66654 le 19/07/2023	66654 le 18/08/2023	du 19/07/2023 au 18/08/2023 : Heures Creuses Hiver	0
Heures Pleines Été	46872 le 19/07/2023	47568 le 18/08/2023	du 19/07/2023 au 18/08/2023 : Heures Pleines Été	9
Heures Creuses Été	48042 le 19/07/2023	48176 le 18/08/2023	du 19/07/2023 au 18/08/2023 : Heures Creuses Été	8
Heures Pleines Hiver	50200 le 19/08/2023	50200 le 17/09/2023	du 19/08/2023 au 17/09/2023 : Heures Pleines Hiver	0
Heures Creuses Hiver	66654 le 19/08/2023	66654 le 17/09/2023	du 19/08/2023 au 17/09/2023 : Heures Creuses Hiver	0
Heures Pleines Été	47568 le 19/08/2023	48666 le 17/09/2023	du 19/08/2023 au 17/09/2023 : Heures Pleines Été	10
Heures Creuses Été	48176 le 19/08/2023	48522 le 17/09/2023	du 19/08/2023 au 17/09/2023 : Heures Creuses Été	9

**HALLES MAUBEUGE****Détail de votre facturation par site du 19/09/2023 n° 10182083338****Données contrat**

SuiviConso
Réf. de votre contrat 1-AFWN7PP
Souscrit depuis le 15/08/2019
Venant à échéance le 14/08/2022
Groupe de sites : Groupe

Données Point de Livraison

41 RUE DU COMMANDANT ROLLAND 93350 LE BOURGET

Services		58,34 €	HT
	Assiette		Taux de TVA
Abonnement 08/23 SuiviConso		29,17 €	20,00 %
Abonnement 09/23 SuiviConso		29,17 €	20,00 %
Total Hors TVA pour ce site		58,34 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		11,67 €	
TVA à 20,00%		58,34 €	11,67 €
Total TTC pour ce site		70,01 €	TTC

Les montants de TVA et le montant TTC par site sont fournis à titre d'information. Seuls les montants figurant sur la première page font foi.

